

Communiqué de presse
Mardi 11 Avril 2017

Entomo Farm lève des fonds pour créer la plus grande usine d'élevage d'insectes en France

Un an après un premier tour de table de 1,2 M€, Entomo Farm revient sur la plateforme d'investissement Sowefund.com, pendant 60 jours, pour financer l'aménagement d'un site industriel de 4 000m² à Libourne (33) dédié à l'élevage et à la transformation d'insectes.

En Mars 2016, [Entomo Farm](#) avait réussi à réunir plus de 900 000 euros sur le site d'investissement participatif [Sowefund.com](#) pour financer le développement de son système éco-industriel d'élevage d'insectes. Dans les mois qui ont suivi, la startup girondine a reçu plus de 4 000 tonnes de requêtes clients pour de la farine d'insectes.



Les fondateurs d'Entomo Farm sur le site de Libourne (33) : Grégory Louis, PDG, et Clément Soulier, directeur industriel. Crédit photo : Entomo Farm.

« Nous avons décidé de conserver notre technologie d'élevage et de devenir producteurs de farine d'insectes » explique **Grégory Louis, PDG d'Entomo Farm.**



[Voir la vidéo sur Sowefund](#)

Un marché européen d'1 million de tonnes prêt à s'ouvrir

En décembre 2016, la Commission Européenne a validé une proposition autorisant l'usage des farines d'insectes dans l'alimentation des poissons d'élevage à partir du 1^{er} juillet 2017. L'ouverture du marché européen, qui consomme chaque année plus d'1M de tonnes de farines de poissons, pousse Entomo Farm à accélérer son déploiement industriel. « *Pour nous, tout l'enjeu de 2017 est d'atteindre une capacité de production de plusieurs tonnes de farine d'insectes chaque mois* » résume Clément Soulier, co-fondateur et directeur industriel d'Entomo Farm.

La farine d'insecte : une alternative à l'épuisement des océans

La pisciculture, qui connaît une croissance continue de 8% par an depuis les années 1970, repose paradoxalement sur la pêche en mer pour alimenter ses élevages en protéines. On estime ainsi qu'il faut pêcher 4 kg de poisson sauvage pour produire 1kg de poisson d'élevage. Dans un contexte d'épuisement des ressources maritimes, les pisciculteurs cherchent activement de nouvelles sources de protéines animales pour remplacer les farines de poissons. Avec une teneur en protéines supérieure à 70%, la farine d'insectes d'Entomo Farm représente une alternative durable et écologique pour l'alimentation des poissons d'élevage, mais aussi pour d'autres espèces naturellement insectivores, comme les volailles et les porcs.

Le site de Libourne, la première pierre d'une grande coopérative agricole de l'insecte

Avec 3 400m² dédiés à la production, Entomo Farm disposera à Libourne (33) de la plus grande usine d'élevage et de transformation d'insectes en France. Cependant, ce premier site, qui produira 30 tonnes d'insecte par mois, ne permettra pas de répondre à la demande.

« *Pour produire des volumes significatifs rapidement, nous allons créer une coopérative agricole en Gironde* » annonce **Grégory Louis**. « *Nous proposons aux agriculteurs de prendre en charge la phase de maturation des insectes en s'appuyant sur nos outils et nos procédés d'élevage. Entomo Farm leur fournit les larves, transforme les insectes et commercialise les produits finis. Le modèle coopératif a fait ses preuves en agriculture. Nous commencerons cette phase dès 2017.* » **conclut-il.**

A propos d'Entomo Farm

Créé il y a tout juste 3 ans, le 11 avril 2014, Entomo Farm est le premier producteur français de matières premières naturelles issues de l'insectes : farine de protéines, huile d'insecte et amendement organique. La société exploite un système de production éco-industriel propriétaire qui garantit des produits finis sans polluants et traçable à 100% pour la filière agro-alimentaire.

Pour en savoir plus : www.entomo.farm

A propos de Sowefund

Fondée en décembre 2013 par les professionnels du financement Georges Viglietti et Benjamin Wattinne, Sowefund est la 1ère plateforme de financement participatif permettant aux start-up françaises de trouver un complément de financement aussi bien auprès des acteurs traditionnels que des particuliers. L'ambition de Sowefund étant de contribuer à la relance économique française au travers de start-ups innovantes. Pour un investissement de 100 euros minimum, l'investisseur reçoit en contrepartie des parts du capital de l'entreprise. Les projets mis en ligne ont fait l'objet d'analyses / évaluations poussées, en amont, par des professionnels de l'investissement selon des critères rigoureux de sélection. Les investisseurs potentiels décident alors de prendre part au financement de l'entreprise et de devenir de ce fait actionnaires grâce aux informations détaillées de la fiche du projet comprenant : l'historique, le business plan, avis des partenaires Business Angels, fonds d'investissement, etc.

Depuis le 1er janvier 2015, les particuliers ont la possibilité de bénéficier de la défiscalisation en investissant dans les startups en recherche de financement sur la plateforme, et ce, peu importe le montant investit.

Sowefund est reconnu par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que

Conseiller en Investissements Participatifs (CIP), qui permet d'encadrer cette activité et de protéger les investisseurs contre les éventuelles dérives. Sowefund est la première et l'unique plateforme de crowdfunding à avoir obtenu le label Finance Innovation, qui récompense chaque année un petit nombre de projets alternatifs et prometteurs reliés au domaine financier.

Pour en savoir plus : www.sowefund.com

[Télécharger l'image d'illustration](#) (Crédits : Entomo Farm)

CONTACTS PRESSE

Sowefund – Agence Kalima

Marie Vasseur – mvasseur@kalima-rp.fr - 01 42 21 56 39 / 06 33 62 15 97

Sarah Hachemi - shachemi@kalima-rp.fr - 01 42 21 56 36 / 07 86 99 28 78